



Carrosserie - Deviseur (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous aimez les beaux châssis et les belles carrosseries ? Vous connaissez sous tous les angles la plupart des véhicules ? Vous faites preuve de méthode et avez une bonne vue d'ensemble ? Alors pourquoi ne pas devenir Deviseur en carrosserie !

Le Deviseur et la Deviseuse sont des experts en carrosserie. Leur métier consiste à **chiffrer l'étendue des dégâts sur les éléments de la carrosserie et du châssis d'un véhicule**. Griffes sur portières, ailes enfoncées, parechocs cassés, châssis pliés... ils réalisent des **devis de réparation** sur les éléments de carrosserie et **les défendent auprès des assurances**. Ils expliquent aussi aux clients les différentes possibilités de réparation suivant la prise en charge ou non du sinistre par leur assurance.

Au-delà des compétences techniques relatives à la rédaction du devis, les Deviseurs en carrosserie doivent avoir une bonne connaissance de la législation et des conditions d'assurabilité d'un véhicule. Ils maîtrisent les logiciels informatiques et établissent une communication efficace avec l'atelier en dressant des devis reprenant tous les travaux à effectuer.

Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Deviseur en carrosserie :

Réalisation d'un devis de réparation : au cours de cette formation, vous apprenez à préparer la réalisation d'un devis de réparation, à établir un devis pour particuliers ou un devis via Winformex, à établir une fiche de travail.

Relation avec les experts : vous développez les compétences nécessaires pour défendre un devis auprès d'un expert, pour assurer le suivi des dossiers d'expertise.

Relation avec les assurances : en tant que deviseur, vous serez amené à maintenir les conditions d'assurabilité d'un sinistre, à vérifier l'agrément de l'entreprise. Vous devrez assurer le suivi des dossiers d'assurance.

Techniques spécifiques démonteur-monteur : vous apprenez à définir les travaux de dépose-repose-réglage des éléments amovibles et de leurs composants : garnissage intérieur des portes, lève-vitres, rétroviseur... des éléments de l'habitacle, des phares, radiateur, ventilateur, climatisation, composants et faisceaux électriques du groupe motopropulseur, des trains roulants.

Techniques spécifiques préparateur-peintre : vous développez les compétences nécessaires pour définir les travaux d'enduisage et de ponçage d'une pièce de tôlerie, de marouflage et d'application des sous-couches, de réparation des matières synthétiques, d'application d'une peinture de finition spot repair.

Techniques spécifiques tôlier : vous apprenez à définir les travaux nécessaires pour la remise en état des éléments de la carrosserie, pour la remise en état de la structure et du châssis d'un véhicule.

Coordination et encadrement : vous développerez les connaissances nécessaires pour communiquer dans le cadre de relations professionnelles et coordonner un projet.

Alors si vous souhaitez parer les chocs de votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation bien carrossée afin de vous y inscrire !

Pratique en entreprise ?

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h, non-rémunérées.

Métier en pénurie ?

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Cette mention est uniquement valable pour l'année académique 2024-2025.

Débouché(s) métier(s)

Deviser indépendant / Deviser indépendante

Employé / Employée dans un atelier de carrosserie

Employé / Employée dans un garage, une concession

Débouché(s) future(s) formation(s)

Carrosserie - Réparateur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/carrossier-reparateur>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Travail en autonomie et en équipe

Travail à l'atelier et au bureau

Finalité

Diplôme de Coordination et d'encadrement homologué par la Communauté française

Ce métier est positionné au niveau 5 du cadre européen des qualifications

Conditions d'accès

Cette formation est accessible aux auditeurs qualifiés.

Par auditeurs qualifiés, il est entendu :

Les apprentis ayant suivi et réussi l'apprentissage IFAPME soit en Préparateur et peintre en carrosserie soit en Tôlier

Les auditeurs ayant suivi et réussi l'année préparatoire IFAPME soit en Préparateur et peintre en carrosserie soit en Tôlier

Les personnes ayant un certificat de qualification de 6^{ème} professionnelle ou technique en carrosserie.

Si vous n'avez pas de qualification, la formation se déroule en 2 années.

Aptitudes

La pratique de cette formation et de ce métier nécessite un certain nombre de qualités comme :

Une aptitude à travailler en équipe, à entretenir de bonnes relations avec les experts, les représentants des assurances;

Un esprit commercial;

Un sens de l'organisation, de l'ordre et de la méthode afin de respecter les délais;

Une bonne connaissance des techniques propres au métier de carrossier.

Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

2ème année :

E81/26 Réalisation d'un devis de réparation (48h)

E81/26 Relation avec les experts (24h)

E81/26 Relation avec les assurances (20h)

E81/26 Coordination et encadrement projet (24h)

E81/26 Techniques spécifiques démonteur-monteur (36h)

E81/26 Techniques spécifiques préparateur-peintre (72h)

E81/26 Techniques spécifiques tôlier (72h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Inscriptions 2024-2025

Découvrez les modalités d'inscription des différents Centres IFAPME pour l'année académique 2024-2025 (<https://www.ifapme.be/inscriptions2024>)

Délais et informations

L'inscription aux cours est autorisée jusqu'au 31 octobre, à condition qu'elle ait lieu **dans les six premières semaines de cours**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Wavre

Rue Charles Jaumotte, 7 1300 Wavre (Limal)

010 41 95 82

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

010 41 95 73

centre.wavre@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre Centre de formation pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.